

DE LA PRÉVENTION DE LA MALTRAITANCE À LA PROMOTION DE LA BIENTRAITANCE DES PERSONNES ÂGÉES EN ÉTABLISSEMENT

En référence à l'instruction ministérielle n° DGAS/2A/2007/112 du 22 mars 2007 relative au développement de la bientraitance et au renforcement de la politique de lutte contre la maltraitance.

DÉTAILS SUR LA FORMATION

INTERVENANTE

Sylvie de LIGONDES
Formatrice permanente.
D.E.S.S. Action gériatologique
et ingénierie sociale.

DURÉE

Session de 2 ou 3 jours
soit 12h ou 18h.

LIEUX DE FORMATION

Sur site ou au centre de
formation à SAINT-AVÉ.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

12 participants maximum.
Session effective à partir de 6
inscriptions.

DATES

À définir.

COÛT PÉDAGOGIQUE

En intra-établissement :
1500 € pour 1 groupe.

En inter-établissement :
à partir de 288 €
la session par stagiaire.

OBJECTIFS

- Définir ce qu'est la maltraitance et en rechercher les causes.
- Analyser les risques d'apparition de maltraitance au sein d'un service.
- Mettre en évidence et s'approprier les éléments favorisant la bientraitance.

CONTENU

Journées 1 et 2

- Définition des différentes formes de maltraitements - intentionnelles ou involontaires.
- Écoute des participants, analyse des situations en lien avec les pratiques professionnelles, construction d'hypothèses afin d'éviter les risques de maltraitance.
- Les situations professionnelles génératrices de maltraitements involontaires et leurs préventions.
- Définition, dans les pratiques professionnelles, des éléments favorables à la bientraitance.

Journée 3 (uniquement en intra-établissement)

- Écriture d'une « charte de la bientraitance ». Travail de définition et de réflexion autour de la mise en œuvre de mesures ou de préconisations favorisant l'établissement de la bientraitance dans la structure.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques.
- Travail à partir d'études de cas.
- Temps de parole et échanges alternent avec l'analyse des situations amenées par les participants.

PUBLIC

Personnel des établissements sociaux et médico-sociaux accueillant des personnes âgées.